



**CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER  
CONSEIL D'ADMINISTRATION  
20 DÉCEMBRE 2022**

Procès-verbal de la 10e assemblée ordinaire du Conseil d'administration du Conseil de quartier de Vanier, tenue le mardi, 20 décembre 2022 à 19 h 00, au bureau d'arrondissement des Rivières, au 330, salle RC-26, rue Chabot, QUÉBEC (Québec) G1M 3J5.

**PRÉSENCES :**

Mme Nicole Laveau	Présidente
M. Raynald Pelletier	Vice-président
M. André Garon	Administrateur
M. Jean-Noël Ouisse	Administrateur
Mme Jacynthe Fortin	Administratrice
M. Mathieu Legrand	Administrateur
Mme Gemma Drouin	Secrétaire

Alexandra Mauger	Conseillère en consultation publique Service de l'interaction citoyenne – Ville de Québec
------------------	--

**ABSENCE :**

Mahamadou Sissoko	Trésorier
-------------------	-----------

**INVITÉS :**

**ASSISTENT ÉGALEMENT À CETTE RENCONTRE :**

- |                  |   |
|------------------|---|
| • Renée Poulin   | Secrétaire de soutien                                 |
| • Alicia Despina | Conseillère municipale – District de Vanier-Dubergier |

Aucun membre du public n'assiste à la rencontre.

**IL Y A QUORUM**

**ORDRE DU JOUR**  
**DE LA 10<sup>ème</sup> ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU CONSEIL DE QUARTIER DE VANIER**  
**20 décembre 2022, 19 h 00**

- |    |  |         |
|----|--|---------|
| 1. | Ouverture de l'assemblée   | 19 h 00 |
| 2. | Lecture et adoption de l'ordre du jour   | 19 h 05 |
| 3. | Période de la conseillère municipale   | 19 h 10 |
| 4. | Période de questions ou commentaires des citoyens  | 19 h 20 |
| 5. | Enjeux de quartier   | 19 h 30 |
|    | 5.0 – Présentation finale des capsules en sécurité routière  |         |
|    | 5.1 – Questions de la part de trois médias   |         |
|    | 5.2 – Intérêt pour un parc à chiens dans Vanier  |         |
|    | 5.3 – Identification des lieux identitaires dans Vanier  |         |
|    | 5.4 – Révision des pratiques et du fonctionnement des CQ   |         |
| 6. | Comités  | 20 h 15 |
|    | 6.1 – Comité-conseil – « Mon environnement, ma santé » (Nicole)  |         |
|    | 6.2 – Table de concertation Vélo (Jean-Noël)   |         |
|    | 6.3 – Table de mobilité des quartiers centraux (Nicole)  |         |
|    | 6.4 – Conseils d'établissement de l'École Sans-Frontières (Nicole),<br>L'École Notre-Dame-du-Canada (Nicole), l'École secondaire Vanier<br>(Mahamadou) |         |
|    | 6.5 – Projet parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)  |         |
|    | 6.6 – Projet Aînés et <b>demande d'un projet d'initiative</b> (Jacynthe)   |         |
|    | 6.7 – Projet Sécurité routière pour 2023 et 2022 (Nicole et Jean-Noël)   |         |
|    | 6.8 – Vanier 2040 (Nicole)   |         |
|    | 6.9 – Maison de quartier (suivi)   |         |
| 7. | Fonctionnement   | 20 h 45 |
|    | 7.0 – Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022 et suivi.  |         |
|    | 7.1 – Calendrier des assemblées – Changement des dates de nos assemblées   |         |
|    | 7.2 – Correspondance.  |         |
|    | 7.3 – Trésorerie.  |         |
|    | <ul style="list-style-type: none"><li>• Solde bancaire au 20 décembre 2022</li><li>• Renouvellement de l'assurance avec BSL</li></ul>                  |         |
|    | 7.4 – Paiement des services de secrétariat   |         |
| 8. | Varia – Demandes d'opinion, consultations, autres à venir  |         |
| 9. | Levée de l'assemblée   | 21 h 00 |

Nicole Laveau, Présidente

## 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Mme Nicole Laveau remercie les gens d'être présents en salle.

## 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Mme Nicole Laveau effectue les ajouts suivants à l'ordre du jour :

**Point no 5.5** – Excès de vitesse et arrêts (stop)

**Point no 5.6** – Espaces verts et canopée

**Point no 5.7** – Intersection Rousseau et Beaucage

**Point no 5.8** – Déneigement du passage Laperrière

**Point no 8.1** – Varia - Poubelle

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

**ADOPTÉ**

## 3 PÉRIODE DE LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

Mme Alicia Despins mentionne que les sujets qui la concernent, tels le verdissement et le déneigement du passage Laperrière, seront traités au cours de la rencontre.

## 4. PÉRIODE DE QUESTIONS OU COMMENTAIRES DES CITOYENS

Aucun commentaire.

## 5. ENJEUX DE QUARTIER

### 5.0 – Présentation finale des capsules en sécurité routière.

Après le visionnement des capsules, Mme Laveau mentionne qu'elle a eu des échos de certaines personnes qui les ont visionnées et qui les ont trouvées intéressantes. En réponse à la question de M. André Garon, Mme Laveau mentionne que les deux capsules ont été envoyées aux deux écoles primaires et feront l'objet de discussions en classe.

M. Mathieu Legrand mentionne que la Ruche Vanier a partagé les capsules à partir de sa page Facebook et les visionnements qui auront été faits sur cette page seront comptabilisés aux fins de statistiques sur la page Facebook du Conseil de quartier de Vanier.

Mme Laveau explique qu'autant les adultes et les enfants ont intérêt à visionner les deux capsules. Elle souhaite que ces capsules soient partagées.

M. Jean-Noël Ouisse explique qu'en partant d'un seul endroit à partir du site du Conseil de quartier, il est possible de recueillir des statistiques.

M. Mathieu Legrand suggère qu'il serait possible, moyennant un certain coût » pour « sponsoriser » les capsules sur Facebook. Cela permettra d'obtenir plus de visibilité aux

capsules. Serait-il possible d'assumer cette dépense dans le budget du Conseil de quartier en 2023?

Mme Laveau mentionne qu'il faudrait voir s'il y aurait une période pour discuter plus de la sécurité routière dans les écoles. Comme il est possible de procéder à cette action sur Facebook n'importe quand dans l'année, elle demande à M. Legrand de faire une proposition plus complète pour la prochaine assemblée de janvier 2023.

M. Raynald Pelletier s'est joint à l'assemblée à 19 h 20.

#### 5.1 – Questions de la part de trois médias

Mme Laveau mentionne que quatre médias dont Radio Canada, Le Soleil et le journal « Le Carrefour de Québec » ont demandé une entrevue. Radio-Canada n'en a pas fait la diffusion.

En revanche, l'entrevue du « Carrefour de Québec » a donné de bons résultats. Il a été question des enjeux, ce qui est important pour le Conseil de quartier, ce qui est envisagé pour l'avenir. Les sujets abordés furent le Projet Laurentia, le centre de données, le sondage, les espaces verts, le réseau cyclable, le projet du parc Christ-Roi, le dossier nickel et le PPU Hamel-Laurentien.

[Vanier s'inquiète pour l'avenir de son quartier \(carrefourdequebec.com\)](http://carrefourdequebec.com)

En ce qui concerne les enjeux à venir, on mentionne le Projet Aînés, le parc à chiens, surveiller le réaménagement de la rue Monseigneur Plessis, et obtenir le déneigement d'un tronçon qui est en litige présentement. Quatre dossiers ont été présentés.

M. Jean-Noël Ouisse a aussi été interviewé par le journal « Le Soleil » au sujet du feu de circulation piétonnier installé à l'intersection du boulevard Wilfrid-Hamel et la rue Turcotte.

M. André Garon mentionne qu'à l'intersection de la rue Soumande et Wilfrid-Hamel, à côté du restaurant McDonald, il y a de gros réservoirs. Est-ce une utilisation industrielle? Comme on ignore leur utilisation; **ce point sera à vérifier.**

#### 5.2 – Intérêt pour un parc à chiens dans Vanier

À la suite d'une discussion avec quelques citoyens, Mme Laveau mentionne que la présence de chiens constitue un gros problème pour les deux écoles primaires parce que les propriétaires de chiens ne ramassent pas les déjections de leurs animaux, malgré les avertissements sur les clôtures. Ce problème doit aussi se retrouver ailleurs.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il y a des terrains vagues qui sont utilisés comme parc à chiens : les terrains de l'Hydro-Québec, Soumande, les terrains à l'extérieur des infrastructures sportives, tous les endroits le long de la voie ferrée sont utilisés pour faire courir les chiens, ainsi que le parc Beaucage. Les gens qui ont des chiens ont des endroits pour les faire courir. Ce sont les déjections qui causent problème.

Mme Laveau demande s'il y a un intérêt de la part des administrateurs pour travailler ce dossier pour éventuellement, faire une demande à la Ville.

Mme Alicia Despins explique qu'il existe des espaces canins. C'est un espace clôturé où on retrouve un minimum de services et c'est moins onéreux. Cependant, à Pointe-aux-Lièvres, il s'agit d'un parc à chiens où il y a plus de services.

À la suite de la suggestion de M. Jean-Noël Ouisse de créer une page Facebook pour consulter la population, Mme Laveau demande s'il est possible de faire ce sondage au cours des prochaines semaines, sans y mettre nécessairement d'urgence. Elle demande si le but de la Ville est d'avoir un parc à chiens dans chaque quartier. Mme Despins mentionne qu'un comité se penche actuellement sur ce sujet.

M. André Garon mentionne qu'autour des écoles, il y aurait lieu de consulter le voisinage qui vit avec cette situation. Mme Laveau ajoute que c'est un problème qui a été soulevé par les directeurs des deux écoles primaires, ce qui constitue un problème. Donc, on peut en déduire qu'un parc à chiens constitue un besoin.

En ville, M. Garon précise qu'il n'est pas permis de promener un chien sans laisse, sauf dans les parcs à chiens.

Mme Laveau ajoute que les directeurs d'école ne veulent pas d'espace canin dans leur parc-école.

M. Jean-Noël Ouisse propose d'abord de faire de la sensibilisation auprès des gens qui utilisent les cours d'école pour promener leurs chiens. Il faut également faire respecter la réglementation actuelle. Par la suite, s'il y a un besoin au niveau de la population, on pourra déterminer s'il faut un parc canin.

En termes de réglementation, Mme Laveau demande si la Ville pourrait installer une pancarte plus grosse. Mme Despins mentionne que cela peut relever de la compétence des écoles. Elle mentionne aussi que la présence de chiens est bruyante.

Mme Laveau mentionne que si on obtient deux parcs à chiens dans Vanier, il en faudrait un au nord et un autre au sud.

Pour la prochaine assemblée, M. Jean-Noël Ouisse procédera à un sondage pour avoir un aperçu de l'opinion des résidents.

### 5.3 – Identification des lieux identitaires

Tel que demandé par Mme Alicia Despins, M. Jean-Noël Ouisse, Mme Jacynthe Fortin et Mme Nicole Laveau ont soumis des idées. Mme Laveau fait la lecture des résultats.

Le Conseil de quartier de Vanier a soumis à la Ville de Québec quelques lieux identitaires dans notre quartier le 1<sup>er</sup> décembre 2022 :

- Le pont Scott.
- La Chapelle (spectacle).
- Le bureau de poste (sur l'avenue Plante).
- Le boisé de la petite rivière sans bruit (dernier boisé nature sur le terrain d'Hydro-Québec au nord de la voie ferrée).
- L'aqueduc, sur toute sa longueur, et le pont de l'aqueduc au-dessus de la rivière Saint-Charles.
- La rue Marais, pour mettre en évidence l'enfilade des concessionnaires automobiles.
- La rue Fortin, dans le secteur de ISaute, Québec, pour voir une enfilade d'entreprises dans ce petit centre commercial.

Était également inclus, un texte où Mme Jacynthe Fortin a décrit un exemple de la rue Bernatchez et ses points historiques:

- Composante identitaire historique.
- Composante identitaire sociale.
- Composante du cadre bâti.

#### 5.4 – Révision des pratiques et du fonctionnement des Conseils de quartier

Mme Laveau mentionne que la Ville de Québec désire faire une consultation des Conseils de quartier pour le 1<sup>er</sup> mars 2023. Cette consultation a déjà été amorcée en 2022 avec quelques rencontres virtuelles. A la fin de l'été 2022, il y a eu un questionnaire auquel on pouvait répondre. On y retrouve les aspects suivants :

- Relations avec l'administration municipale.
- Mobilisation et soutien aux administrateurs.
- Révision des règlements actuels.
- Projets d'initiative.
- Outils et pratiques de communication.

À la suite du questionnaire, un document de 42 pages a été produit. Mme Mauger fournira des copies de ce document. En janvier 2023, Mme Laveau annonce qu'un Comité plénier sera tenu à ce sujet pour faire part de nos commentaires pour le 1<sup>er</sup> mars 2023.

#### 5.5 – Excès de vitesse et arrêts (stop)

Mme Laveau fait la lecture de la résolution pour analyser les excès de vitesse et les arrêts non exécutés.

#### **22-CA-073**

- Considérant que des résidents se plaignent de plusieurs excès de vitesse sur la rue Baker ainsi que des arrêts non exécutés au coin des rues Baker et Flamand (voir les plaintes dans le procès-verbal de novembre 2022);
- Considérant que dans le passé, des citoyens se sont déjà plaints à ce sujet, principalement sur la rue Houde;
- Considérant que les résidents qui s'établissent dans notre milieu ont droit de s'attendre à vivre dans un milieu de vie qui prend soin de la sécurité de tous, et tout spécialement des enfants.

**SUR UNE PROPOSITION DE MME NICOLE LAVEAU ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT QUE :**

1. Le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec que son service de police fasse une surveillance accrue tant pour les vitesses excessives que pour l'exécution des arrêts, pendant quelques journées sur les rues Flamand (entre Houde et Morin) et la rue Houde, et ce, entre 07 h 00 et 08h30 et entre 15 h 15 et 16 h 45.
2. Le Conseil de quartier de Vanier recommande à la Ville de Québec de faire des analyses de vitesse avec des « tubes pneumatiques » spéciaux à cette fin sur ces mêmes tronçons. Nous comprenons que cela pourrait être réalisé après la saison hivernale.

3. Le Conseil de quartier de Vanier souhaite recevoir un rapport à la suite de ces travaux et nous faire savoir les actions que la Ville pourrait mettre en œuvre.

### **ADOPTÉ**

Mme Laveau demande à Mme Despins si cette résolution peut être recevable par la Ville.

Le terme « cordon » est remplacé par « tubes pneumatiques » qui mesurent la vitesse et le nombre de véhicules qui passent.

Mme Despins mentionne que l'idée d'ajouter les heures est une bonne initiative. Il y a eu des tubes pneumatiques au mois d'août, mais on ne connaît pas les heures. Ce serait important pour les travailleurs qui circulent et les enfants qui reviennent de l'école.

À la suite de la visite de citoyens, Mme Despins mentionne qu'il y a eu un rappel au service de police afin d'indiquer que la problématique est encore présente.

### 5.6 – Espaces verts et canopée

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'un communiqué de la Ville a été envoyé concernant le « Collectif Canopée », lequel est formé de trois organismes qui s'occupera de ce dossier. Ces organismes sont :

- Le Conseil régional de l'environnement (CRE)
- L'association forestière des Deux-Rives.
- AGIRO

La Ville a déjà donné une subvention afin de traiter les demandes d'arbres, s'occuper de la plantation et fournir de l'accompagnement. Ce sont des organismes bien implantés et sérieux. Cependant, le « Collectif Canopée » ne sera pas prêt cette année pour répondre à la demande. Dans le transfert fait par la Ville, il y a des aspects qui ne se feront plus, comme la déminéralisation, qui n'en fait pas partie.

Mme Laveau mentionne que si le « Collectif Canopée » ne veut pas s'occuper de déminéralisation, c'est sans doute parce qu'il n'a pas de subvention en conséquence. Cela n'entre pas dans la mission du « Collectif Canopée ».

Dans son communiqué, la Ville fait appel à la population et aux entreprises privées pour planter des arbres. Cette situation prévalait auparavant. Pour les terrains des particuliers, on ne peut pas planter beaucoup d'arbres, car les terrains sont plus petits. Pour les entreprises privées, ce ne sont pas ces entreprises qui vont se proposer pour planter des arbres. C'est plutôt à la population d'aller vers ces entreprises. Pour les terrains vagues, ces derniers ne sont pas exploités et nous n'avons aucune influence sur Hydro-Québec. Il faudrait demander à la Ville de Québec d'établir un partenariat avec Hydro-Québec pour l'exploitation de ces terrains. Sans leur exploitation, il ne sera pas possible d'atteindre les cibles fixées dans la vision de l'arbre.

Pour les projets de déminéralisation, Mme Laveau mentionne que la Ville dispose d'un budget des paliers supérieurs. Mme Despins confirme que c'est exact; il n'y a pas de changement.

Des échanges entre les administrateurs se poursuit concernant la résolution proposée.

Mme Despins mentionne que cela pourrait entrer dans le « Collectif Canopée ». Si un propriétaire privé désire planter des arbres sur son terrain, la Ville les prend en charge en totalité.

Parce qu'il s'agit d'un nouveau programme et qu'il n'est pas très connu, Mme Laveau mentionne qu'il serait intéressant que la Ville puisse être plus proactive pour diffuser ces informations et inciter les propriétaires privés à participer au programme. Mme Despins appuie ce point.

M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il faudra faire des demandes dans deux voies différentes, ce qui complexifie les choses. Pour la déminéralisation, il faut s'adresser à la Ville et pour les arbres, il faut s'adresser au « Collectif Canopée ».

Mme Despins mentionne que le « Collectif Canopée » s'occupe, entre autres, des arbres d'alignement sur les bords des rues où il n'y a pas de déminéralisation.

Quand il s'agit des promoteurs privés et que la Ville exige de planter des arbres, M. André Garon mentionne que ce sont de petits arbres qui sont plantés. Tout le long du boulevard Wilfrid-Hamel, la rue Bourdage et la rue Soumande, les constructions ont commencé et il faudrait voir la présence d'arbres. Mme Despins commente que plus jeune sont les arbres, plus ils ont de chance de survivre à leur plantation.

Mme Jacynthe Fortin demande si Hydro-Québec a déjà été approchée à ce sujet, car il y a plusieurs résolutions qui ont été produites. Mme Despins répond qu'elle n'en a pas eu connaissance. Mme Alexandra Mauger mentionne que des zonages ont été changés.

M. Mathieu Legrand mentionne qu'il y a déjà eu des discussions avec Hydro-Québec au sujet de la rue Blouin où nous pourrions avoir des jardins communautaires sur un terrain qui leur appartient. Mais Hydro-Québec n'est pas facilement accessible. Il y a beaucoup de démarches à faire.

Mme Laveau mentionne qu'Hydro-Québec négocie avec la Ville et non pas avec les citoyens. La Ville doit prendre l'initiative, mais tant que la Ville ne négociera pas avec l'entreprise, il n'y a rien à faire.

M. André Garon propose de louer le terrain. Mme Laveau mentionne que le sujet pourrait être examiné. Y a-t-il de l'intérêt de la part des citoyens de Vanier pour avoir des jardins communautaires.

Il a été convenu que la résolution concernant les espaces verts et la canopée dans le quartier de Vanier est reportée à la prochaine assemblée afin d'avoir le temps de la bonifier.

#### 5.7 – Intersection Rousseau et Beaucage

Mme Laveau fait la lecture de la résolution sur le sujet.

À la suite d'une discussion et des commentaires émis par les administrateurs, il a été convenu de reporter cette résolution pour analyser l'intersection Rousseau et Beaucage à la prochaine assemblée de janvier 2023.

Mme Alicia Despins suggère de mieux cerner la problématique, car selon les explications fournies par Mme Laveau, il s'agirait d'un problème de visibilité.



## 5.8 – Déneigement du passage Laperrière

Étant donné que la résolution du Conseil de quartier n'a pas apporté les résultats escomptés au niveau de la Ville, M. Jean-Noël Ouisse mentionne qu'il a assisté à la dernière réunion du Conseil d'arrondissement pour obtenir un appui politique.

Mme Alicia Despins mentionne qu'elle a reçu une réponse négative. M. Pierre-Luc Lachance lui précise que sa réponse est conforme à la politique de viabilité hivernale par laquelle « nous nous sommes engagés à respecter les paramètres à la lettre tel qu'exigé par votre formation politique l'an dernier ».

Mme Laveau demande s'il serait envisageable d'apporter une modification à cette politique? Mme Despins mentionne qu'elle demandera si la politique peut être évaluée pour inclure les petits passages de ce genre. Elle pourrait demander une rencontre avec M. Lachance.

Pour répondre à la question de Mme Fortin, Mme Alicia Despins précise que comme il s'agit d'un Terrain ville, elle a l'impression que c'est un ancien passage qui menait à un autre terrain ville qui a été vendu au centre commercial.

M. Jean-Noël Ouisse appuie la suggestion d'une rencontre. Entre-temps, on va continuer à insister pour l'hiver 2023, car il s'agit d'une question de « bon sens ». À la suite d'une discussion avec sa compagnie d'assurances, Trudel Alliance ne peut procéder au déneigement.

Après discussion, Mme Laveau mentionne que ce sujet sera repris en janvier 2023.

## **6. COMITÉS**

### 6.0 – Comité-conseil « Mon environnement, ma santé » (Nicole)

Mme Laveau précise qu'une rencontre a été demandée pour la deuxième semaine de janvier 2023, ainsi que d'autres réunions pour les mois suivants. Elle espère vivement une présentation du rapport final en juin ou septembre 2023.

### 6.1 – Table de concertation Vélo (Jean-Noël)

Aucun développement n'est survenu depuis la dernière assemblée.

### 6.2 – Table de mobilité des quartiers centraux (Nicole)

Mme Laveau mentionne que la personne qui remplace M. Étienne Grandmont a été nommée officiellement récemment et que les réunions reprendront à la fin de janvier 2023.

### 6.3 – Conseils d'établissements – École Sans-Frontières, École Notre-Dame-du-Canada, École secondaire Vanier

Mme Laveau mentionne que notre projet en sécurité routière est terminé. Le lien Facebook a été envoyé, ainsi que la question des parcs à chiens.

Pour l'École Notre-Dame-du-Canada, il y a eu qu'une rencontre jusqu'à présent. La prochaine rencontre est prévue en février 2023.

Pour l'École secondaire Vanier, le Conseil d'établissement n'a pas été démarré, faute de parents qui veulent s'impliquer.

#### 6.4 – Projet du parc sur le stationnement de Christ-Roi (Jacynthe)

Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'une rencontre a eu lieu le 6 décembre 2022. À la suite des ateliers de design créatif, une synthèse des idées suggérées a été produite. Nous avons obtenu un profil très intéressant et cela prend forme. Une personne du CIUSSS a été nommée de façon permanente comme chargé de projet.

Sur un stationnement comportant une superficie de 6,000 mètres carrés, une surface de 1,500 mètres carrés est utilisée pour ce parc, ce qui équivaut à 24 cases de stationnement. 65 arbres seront plantés. Le tiers de ces arbres seront des résineux.

Une demande de financement au montant de 200,000.00 \$ a été envoyée au gouvernement fédéral, dont la réponse est attendue en mars 2023. Le début des travaux est prévu à l'automne 2023 pour se terminer à la fin 2024.

Mme Laveau invitera la personne responsable, ainsi que Mme Catherine Raymond à faire une présentation du projet au Conseil de quartier lors de l'assemblée générale annuelle en avril 2023.

#### 6.5 – Projet Aînés et demande d'un projet d'initiative (Jacynthe)

Concernant ce projet, Mme Jacynthe Fortin mentionne qu'une réunion se tiendra en janvier 2023. Le projet sera davantage défini et précisé pour ensuite faire la demande de financement.

#### 6.6 – Projet Sécurité routière – Année 2022-2023

Mme Laveau précise qu'elle a complété le formulaire qu'elle a envoyé le 27 novembre 2022. Elle a demandé 3,000.00 \$, soit 500.00 \$ pour les honoraires de graphisme et 2,500.00 \$ pour les pancartes.

Mme Laveau précise qu'il peut y avoir une variation de deux mois dans l'échéancier. Il faut aussi considérer que les deux dernières étapes sont conditionnelles à l'obtention de la subvention.

#### 6.7 – Vanier 2040 (Nicole)

Mme Laveau mentionne qu'il n'y a pas de rencontre pour le moment. Le sujet est remis en 2023.

#### 6.8 – Maison de quartier (suivi)

Aucun développement n'est survenu depuis la dernière assemblée.

## 7. FONCTIONNEMENT

### 7.0 – Adoption du procès-verbal du 15 novembre 2022 et suivi

Pour donner suite à leur intérêt et à la demande de Mme Laveau, M. Mathieu Legrand enverra par courriel la liste des partenaires du Comité Verdi aux administrateurs du Conseil de quartier.

#### **22-CA-074**

SUR UNE PROPOSITION DE M. ANDRÉ GARON ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter le procès-verbal du 15 novembre 2022 tel que modifié.

**ADOPTÉ**

### 7.1 – Calendrier des assemblées – changement des dates de nos assemblées

Mme Alexandra Despins mentionne que le projet-pilote a été adopté au Conseil municipal et leurs assemblées se tiendront le mardi. Ce changement a un impact sur les assemblées du Conseil de quartier de Vanier. Donc, nos assemblées se tiendront le 3<sup>e</sup> lundi de chaque mois.

Mme Laveau précise qu'il n'y a pas d'impact pour le moment. Cependant, ce changement sera évalué par le Conseil municipal entre février et juin 2023, afin de rendre une réponse définitive en septembre 2023.

Les dates des prochaines assemblées sont les suivantes :

- 20 février 2023
- 20 mars 2023
- 17 avril 2023
- 15 mai 2023
- 19 juin 2023

#### **22-CA-075**

SUR UNE PROPOSITION DE M. JEAN-NOËL OUISSE ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT d'adopter les changements aux dates de calendrier de nos prochaines assemblées jusqu'à la fin juin 2023.

**ADOPTÉ**

Mme Laveau mentionne qu'elle a été rejointe par deux journalistes et cela a suscité du mécontentement de la part de certains Conseils de quartier.

### 7.2 – Trésorerie

Étant donné l'absence de M. Mahamadou Sissoko, aucune information n'est disponible concernant la trésorerie.

Mme Laveau mentionne qu'elle a reçu la facture pour le projet de la sécurité routière qui est de 3,000.00 \$. Il faudra donc procéder au paiement de la facture.

**22-CA-076**

SUR UNE PROPOSITION DE MME GEMMA DROUIN ET SECONDÉE PAR MME JACYNTHÉ FORTIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder au paiement des deux factures, soit de 2,500.00 \$ et de 500.00 \$, pour un montant total de 3,000.00 \$ à la firme Animagination.

**ADOPTÉ**

Mme Laveau mentionne également que la Ville de Québec effectuera le paiement de l'assurance-responsabilité des administrateurs à la firme BSL, au montant de 454.69 \$.

7.4 – Paiement des services de secrétariat

**22-CA-077**

SUR UNE PROPOSITION DE MME JACYNTHÉ FORTIN ET SECONDÉE PAR M. RAYNALD PELLETIER, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de défrayer un montant de 95.00 \$ pour les services de secrétariat fournis par Mme Renée Poulin pour l'assemblée du 21 décembre 2022.

**ADOPTÉ**

**8. DIVERS**

Mme Laveau demande s'il y aura des sujets de consultation d'importance pour la première moitié de l'année 2023.

Mme Alexandra Mauger mentionne qu'en mars 2023, une assemblée publique de consultation et demande d'opinion sera soumise. Également, en ce qui concerne l'espace de détente Beaucage, un oubli a été fait pour qu'il y ait la mention « parc ». Ce changement demandera une assemblée de consultation et une demande d'opinion. Elle suggère de faire une assemblée spéciale à ce sujet.

M. Jean-Noël Ouisse demande quelle est la façon de procéder pour avoir des poubelles publiques dans les rues, comme c'est le cas sur la rue Blouin. Mme Alicia Despins en fait tout de suite la demande.

**9. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

SUR UNE PROPOSITION DE M. RAYNALD PELLETIER ET SECONDÉE PAR MME GEMMA DROUIN, IL EST RÉSOLU UNANIMEMENT de procéder à la levée de l'assemblée à 21 h 10.

**ADOPTÉ**

---

Mme Nicole Laveau  
Présidente

---

Mme Gemma Drouin  
Secrétaire